

PUBLIÉ LE 02/03/2026

Chef du pôle " inspection des distributeurs de médicaments et évaluation pharmaceutique " (F/H)

Descriptif du poste

Finalité du poste

Le/la chef/cheffe de pôle décline au sein de son pôle les orientations stratégiques de l'Agence et de la Direction. Il/elle assure le pilotage des activités de son pôle. Il/elle est le responsable hiérarchique des agents de son pôle et en assure l'encadrement.

Activités et Missions

Le/la chef/cheffe de pôle est chargé(e) de :

Piloter de manière opérationnelle les activités de son pôle :

- en proposant les objectifs stratégiques,
- en supervisant la mise en œuvre opérationnelle des projets (définition des objectifs, définition des besoins, suivi, respect des délais),
- en fédérant les agents autour de ces projets et des valeurs de l'ANSM.

Encadrer les agents du pôle et gérer les compétences :

- en assurant un environnement de travail collectif et individuel favorable,
- en réalisant les entretiens individuels des agents, en définissant et assurant le suivi des objectifs individuels,
- en veillant au respect des règles internes et des procédures de l'Agence et de la Direction,
- en s'assurant du maintien et du développement des compétences de chacun au sein du pôle,
- en participant au recrutement des agents,
- en organisant le parcours de qualification des agents nouvellement recrutés et en assurant leur intégration au sein du collectif.

Gérer les relations avec d'autres structures pour les activités relevant de son pôle :

- en participant aux réunions des instances concernant l'activité du pôle (au sein de l'ANSM, avec les autres instances administratives nationales ou européennes),
- en participant aux échanges sur les suites d'inspection.

Piloter la qualité, les outils et les méthodes au sein du pôle

Participer à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires dans le domaine de compétence du pôle.

Profil recherché

Formation / Diplôme

Bac+5 en santé publique, pharmacie, droit de la santé, ou équivalent.

Un diplôme de gestion de projet ou de management serait apprécié.

Expérience professionnelle requise

- Expérience dans le management
- Expérience significative dans le domaine de la santé avec de bonnes connaissances dans le domaine pharmaceutique
- Expérience en administration publique ou agence sanitaire serait un atout.

Compétences clés recherchées

- Animation d'équipe : accompagner les agents vers la réalisation de projets, assurer un collectif de travail, prendre des décisions, savoir communiquer les bonnes informations aux agents du pôle,
- Gestion de projets : organisation, réactivité, suivi, respect des délais, rigueur
- Capacité à analyser les enjeux des situations complexes
- Aisance relationnelle et sens du dialogue
- Disponibilité
- Maîtrise de l'anglais

Informations complémentaires

Présentation du poste

Direction : Direction de l'inspection (DI)

Contrôle des bonnes pratiques et de la conformité réglementaire des opérateurs.

Enregistrement des opérateurs et définition des cadres réglementaires.

Lutte contre les pénuries et gestion des défauts qualité de médicaments.

Pôle : inspection des distributeurs de médicaments et évaluation pharmaceutique (INSDIS) est notamment en charge de l'activité d'inspection :

- l'activité d'inspection des établissements exploitants et des établissements en charge de la distribution en gros de médicaments (notamment les dépositaires, les grossistes-répartiteurs, etc.)
- l'instruction des demandes d'ouverture et de modification de l'ensemble des établissements pharmaceutiques,
- le suivi et l'analyse des fraudes.

Une équipe pluridisciplinaire d'une quinzaine de personnes (inspecteur/trice, évaluateur/trice, fonctions support).

Intégré à la DI, qui compte environ 130 collaborateurs et agit à l'échelle nationale, européenne et internationale.

Liaisons hiérarchiques et fonctionnelles : Directeur de l'inspection et directrice adjointe supervisant le pôle, autres directrices adjointes et chefs de pôle de la DI

Collaborations internes et externes : au sein de l'ANSM, vous travaillerez en étroite collaboration avec les autres pôles de la DI et les différentes Directions, notamment la Direction réglementaire

En externe, vous pourrez également interagir avec le ministère chargé de la santé, l'EMA et le PIC/S.

Caractéristiques administratives

Type de contrat :

fonctionnaire en position de détachement, CDD de droit public de 3 ans

Conditions particulières : Déclaration publique d'intérêts[1]

Compatible télétravail : ☒oui ☐non

Possible selon les modalités du protocole ANSM (maximum 3 jours par semaine)

Catégorie d'emploi : CE1

Emploi repère : Responsable d'équipe 1

Rattachement du poste :

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

143-147, boulevard Anatole France

93285 SAINT-DENIS CEDEX

Candidater

Adresse d'envoi des candidatures

A l'attention de Madame NANG

rh@ansm.sante.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 23/03/2026

Référence de l'offre : AN/DI/CdPINSDis/022026

Référence technique :

- Directrice adjointe de l'inspection
- Directeur de l'inspection

Ce poste est ouvert aux candidatures de personnes en situation de handicap. Outre les éventuelles adaptations du poste de travail qui seraient nécessaires, l'établissement garantit une gestion confidentielle du dossier de l'agent

[1] En vertu de l'article L1451-1 du code de la santé publique, le titulaire du poste sera soumis à l'obligation de remplir une déclaration publique d'intérêts. Toute personne recrutée est soumise aux règles de déontologie de l'ANSM. Elles garantissent le respect des obligations notamment d'indépendance et de réserve des agents

Type de poste CDD

Catégorie : Inspection

Localisation : SAINT-DENIS